

L'EST RÉPUBLICAIN

12 juillet 2010

Une toiture photovoltaïque pour l'ex-Capdevielle

«La Ville n'a pas fini de payer pour le bâtiment ex-Capdevielle. Malgré les locataires en place, il nous coûte de l'argent. Ce dossier d'implantation d'une centrale photovoltaïque est donc très important», a indiqué Luc Chatel en guise de mise en bouche. L'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'immense bâtisse permettra à la Ville de bénéficier de retombées intéressantes par deux biais : en 25 années d'exploitation de cette centrale, la société Solareo energy

reversera 425 000 € à la Ville de Chaumont. Ces loyers sont toujours bienvenus.

Mais l'installation des panneaux permettra aussi de solutionner un problème de taille, lié à la toiture. *«Les travaux étaient chiffrés à 1,8 millions d'euros !»,* rappelait Luc Chatel. Ils seront donc réalisés gratuitement et la Ville pourra louer des emplacements aux entreprises intéressées.